



NATIONS UNIES
 CONSEIL
 DE SECURITE



Distr.
 GENERALE
 S/8357/Add.20*
 25 mars 1968
 FRANCAIS
 ORIGINAL : ANGLAIS-
 ESPAGNOL

QUESTION DU SUD-OUEST AFRICAIN

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	
Chili	2
Chine	2.

* Egalement distribué sous la cote A/7045/Add.20.

CHILI

[Original : espagnol]

19 mars 1968

Le Gouvernement chilien a strictement appliqué les résolutions approuvées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations Unies en ce qui concerne la question du Sud-Ouest africain.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que mon gouvernement a adopté une attitude conforme à sa position traditionnelle de respect des droits de l'homme et des obligations émanant des traités internationaux.

CHINE

[Original : anglais]

14 mars 1968

Le Gouvernement chinois a été vivement préoccupé par le sort des ressortissants du Sud-Ouest africain qui ont été jugés et condamnés en vertu de la loi rétroactive sur le terrorisme.

La Chine a voté en faveur de la résolution 2324 (XXII) de l'Assemblée générale et de la résolution 245 (1968) du Conseil de sécurité par lesquelles le Gouvernement sud-africain a été prié d'arrêter le procès illégal des ressortissants du Sud-Ouest africain et de les rapatrier. Le 19 février 1968, le représentant permanent de la Chine au Conseil de sécurité a déclaré que la conscience du monde avait été bouleversée par le jugement rendu par le tribunal de Pretoria et il a vivement déploré la dure sentence rendue, en vertu de la loi rétroactive, par un tribunal incompétent.

Il y a lieu de souligner que la délégation chinoise fonde sa position sur l'opinion qu'elle a toujours soutenue, à savoir que le Territoire du Sud-Ouest africain a un statut international et que ses habitants ont le droit inaliénable à l'autodétermination.

La Chine coopérera avec les autres Etats Membres aux efforts qui continueront d'être faits pour obtenir la libération et le rapatriement des ressortissants du Sud-Ouest africain.

